

Le Trait d'Union de Meroux - Moval Avril 2020 - spécial Covid-19 -



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Ce Trait d'Union Spécial Covid 19 est uniquement consacré à la crise sanitaire qui nous secoue actuellement, ainsi que tous les pays de notre planète. Personne n'est épargné et chaque nation prend les dispositions qui lui semblent les meilleures pour protéger les populations. Vous connaissez les règles en vigueur en France. Elles sont néanmoins rappelées dans ce bulletin.

Mes premières pensées vont naturellement vers les familles et les personnes de notre village durement éprouvées par cette terrible infection. Des habitants luttent actuellement contre la maladie. D'autres ont été hospitalisées ou le sont encore. Nous déplorons aussi le décès de Louis Besançon, figure bien connue et estimée à Meroux-Moval. A toutes ces personnes dans la peine, je voudrais témoigner toute notre compassion et notre entière solidarité.

Pour ralentir la progression de l'épidémie, le confinement imposé est parfois lourd à supporter. Je pense notamment aux personnes seules. Même si les conditions de confinement à la campagne sont sûrement plus supportables qu'en ville (nous avons plus de place et nous pouvons sortir un peu dans nos jardins), la solitude, en cette période, est encore plus difficile qu'en temps ordinaire. Les élus font tout leur possible pour garder des liens avec tous nos aînés: appels téléphoniques réguliers, courses... Nous continuerons autant qu'il le faudra.

Je voudrais remercier particulièrement les soignants qui se dévouent sans compter au service des malades, au détriment de leur vie personnelle. Il faut remercier aussi toutes celles et tous ceux qui travaillent pour nous permettre de faire nos courses de première nécessité ou qui produisent des équipements de sécurité, qui ramassent nos poubelles, qui distribuent notre courrier... Je remercie aussi les enseignants qui font travailler nos enfants, à domicile, dans des conditions pas toujours simples. Les applaudissements que nous entendons ici et là dans le village tous les soirs à 20 h 00, ainsi que les cloches de l'église qui sonnent quotidiennement à 19 h 30, sont le témoignage de notre infinie gratitude à leur égard.

Nous sortirons de ce cauchemar. Des leçons devront en être tirées. En attendant ces jours meilleurs, je tiens à saluer le remarquable civisme des habitants de MerouxMoval et les beaux élans de solidarité qui se manifestent quotidiennement entre nous. Puisse cet état d'esprit perdurer au-delà de la période actuelle. Si tel est le cas, alors cette situation nous aura rendus, collectivement, plus forts.

Bon courage et prenez toujours soin de vous. Continuez à respecter le confinement et les gestes barrières.

Stéphane GUYOD Maire de Meroux-Moval

Infos Covid-19

Comment détecter les premiers signes du Covid-19

Pour vous permettre d'identifier les premiers signes de la maladie, voici la liste des symptômes les plus courants .

- 1. Vous avez ou avez eu ces derniers jours de la fièvre supérieure à 38 °C, ou vous avez ou avez eu des frissons ou des sueurs.
- 2. Vous présentez une toux sèche depuis quelques jours.
- 3. Vous avez une perte du goût ou de l'odorat.
- 4. Vous avez ou avez ressenti ces derniers jours un mal de gorge. Si vous avez des difficultés à avaler.
- 5. Vous avez de la diarrhée ou des selles molles depuis au moins 3 jours.
- 6. Vous ressentez ou avez ressenti une fatigue anormale ces derniers jours ; vous dormez en journée plus que d'habitude.
- 7. Vous avez une perte d'appétit.
- 8. Vous manquez de souffle ces derniers jours. Lors d'efforts simples, comme monter des escaliers, vous vous sentez plus essoufflé.

En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant. En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions <u>et</u> si vous avez ressenti des troubles de conscience, de confusion, de malaise ou des difficultés respiratoires, contactez le 15.

Rappel des consignes gouvernementales

- 1. Restez chez vous. Seules les dérogations décrites sur l'attestation de déplacement sont autorisées.
- Respectez les gestes barrières et les règles de distanciation sociale : se laver les mains régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.
- 3. Interdictions d'accès : sentiers pédestres, chemins de randonnées, pistes cyclables, forêts.

<u>Les sorties autorisées pour s'aérer ou faire de l'exercice physique.</u>

- Pas plus d'une heure, une fois par jour.

- A moins d'un km de chez soi.
- Pour la pratique SEUL d'une activité sportive.
- Pour se promener avec les personnes avec lesquelles vous êtes confiné.
- Pour sortir votre animal de compagnie.

INFOS DIVERSES COVID 19

Pour toutes informations ou questions relatives au COVID-19 en cette période de confinement rendez-vous sur le site https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Le confinement au village

Notre commune a dû prendre un certain nombre de décisions afin d'assurer la sécurité de tous pendant le temps de confinement. Voici le détail de ces décisions :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées ou fragiles sont contactées régulièrement et aidées si besoin.
- Les accès au cimetière, au city, aux terrains de sport et de pétanque sont désormais interdits.
- Les cloches sonnent tous les soirs à 19h30 en soutien aux soignants et aux personnels participant à l'effort national.
- Mise en place de l'application Illiwap.

Solidarité

Opération Renforts-Covid

Etudiants, professionnels, actifs ou retraités, vos compétences répondent aux besoins des établissements de santé ? Mobilisez-les pour venir en renfort du système de santé ! Rendez-vous sur la plateforme de l'opération #Renforts-Covid mise en place par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté.

Vous pouvez soutenir les équipes soignantes. Depuis chez vous, ou au sein d'un établissement, votre mobilisation peut être précieuse. Téléchargez l'application medGo (via Apple Store ou Play Store), renseignez votre identité et vos compétences, et indiquez votre zone de mobilité. Vous serez alors alerté-e si des missions sont à pourvoir dans les établissements à proximité.

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un message à <u>ars-bfc-covid19-renfort-soignants @ars.sante.fr</u>. Si vous êtes bénévole, vous pouvez également déposer votre candidature auprès de la réserve civique à <u>https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/</u>

Des blouses pour nos soignants

Le Conseil Départemental a commandé une grosse quantité de tissu destiné à la confection de blouses de protection pour le personnel soignant. Il s'agit d'un modèle très simple. Des couturières sont actuellement activement recherchées.

Si vous êtes disponible et intéressée, il vous suffit de joindre la personne référente de notre secteur. Il s'agit de Pascale Michelet (06 37 92 00 17). Cette dame vous livrera, à domicile, patron, tissu, biais... et elle viendra aussi récupérer chez vous les produits confectionnés.

Même si vous ne faites que deux ou trois blouses, vous aurez participé à un bel élan de solidarité.

victime ou témoin de violence conjugale? N'hésitez pas, appelez le 3919. Vous êtes victime ou témoin de violence sur enfant, appelez sans attendre le 119. Ces appels sont gratuits.

Besoin d'aide?

Besoin d'une aide? Besoin de parler? Besoin vital? Vous pouvez contacter la mairie au 09 60 51 23 77, au 03 84 56 04 30 ou par mail mairie-meroux-moval@orange.fr.

MDPH et service aux personnes âgées

La Maison de l'autonomie du Territoire de Belfort (service des personnes âgées et MDPH) est fermée au public mais reste joignable par téléphone.

- Service Personnes âgées tel. 03 70 04 89 00
- Maison Départementale des Personnes Handicapées tel. 03 70 04 89 89

Faites vos course à domicile

Plusieurs possibilités s'offrent à vous afin de limiter vos déplacements:

- Commandes DRIVE sur internet à Cora, Leclerc, Auchan, L'eau vive.
- Commande et livraison à domicile auprès de « aux petits oignons » (boucher traiteur, charcutier, fruits et légumes) au 06 68 15 21 99
- Le distributeur alimenté par le traiteur « Babé » est installé à côté de la mairie annexe rue de la liberté. Il propose viande et charcuterie pendant le temps du confinement. Une commande est aussi possible au 03 84 28 24 08. Un rendez-vous vous sera donné pour venir récupérer votre commande au magasin.

Solidarité avec vos voisins

Vous avez peut-être des voisins, des proches et amis fragiles ou âgés. Il est essentiel de prendre de leurs nouvelles, de s'inquiéter de leur santé mais aussi de leurs besoins de 1ère nécessité.

Attention au respect du principe de confinement. Pour la sécurité de chacun, ne prenez pas attache physiquement avec les personnes. Prenez des nouvelles par téléphone, en voyant la personne de loin, en extérieur (pas de porte à porte).

En cas d'urgence médicale faites le 15. En cas de besoins alimentaires et de 1ère nécessité venez lui en aide si vous le pouvez ou contactez la Mairie au 09 60 51 23 77 ou par mail à mairie-meroux-moval@orange.fr.

Protégez-vous, aidez les soignants, participez à la victoire contre le virus : Restez à la maison !!

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Violences pendant le continement

Pendant le confinement, les victimes de violences conjugales ou les enfants sont plus exposés. Vous êtes